

Alain Landais

34B2D37D4164461...

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise		SAS BRESSE DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise		360 avenue du Capitaine Dhonne 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET*		3 2 6 6 8 4 9 1 7 0 0 0 2 3		Néant ☐ *	
				Exercice N clos le, 31/07/2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	43 080
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	208 654
		Immobilisations en cours	AV	AW	10 280 271
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	747
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	251 734	10 732 719
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	355 354
		Autres créances (3)	BZ	CA	31 767 343
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	4 881 039	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	441 354	
	TOTAL (III)	CJ	CK	355 354	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	50 213 828	1A	607 088
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BRESSE DISTRIBUTION		Néant ☐ *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 468 000...)	DA	468 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	46 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	28 744 033	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 767 234	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	1 395 842	
		DL	32 421 910	
TOTAL (I)				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 096 886	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	319 572	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	812 972	
	Dettes fiscales et sociales	DY	985 685	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 064 203	
	Autres dettes	EA	109 422	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	796 086	
	TOTAL (IV)	EC	17 184 829	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	49 606 740	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 337 490	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BRESSE DISTRIBUTION				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	4 492 913	FH		FI	4 492 913
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 492 913	FK		FL	4 492 913
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	846 166
	Autres produits (I) (11)					FQ	46 941
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 386 021
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 743 121
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	630 681
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions*				GA	66 983
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	355 354
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	109
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 796 250
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 589 771	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	464 954
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	377 689
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	842 643	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	211 745
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	211 745	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	630 898	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	3 220 669	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(4)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise		SAS BRESSE DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 492		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 492		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	12 807		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	849 137		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	861 944		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(860 452)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	592 983	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 230 158	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 462 923	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 767 234	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	3 332 393	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	36 267	
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	464 954	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	456 659	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		11 714				
Régularisations diverses		1 093	1 492			
Dotations aux amortissements dérogatoires		849 137				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

SAS BRESSE DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024, dont le total est de 49 606 740 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 767 235 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 50 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1			1
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 348			75 348
- Installations générales, agencements aménagements divers	615 116			615 116
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 969			12 969
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 774 705	8 505 566		10 280 272
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 478 140	8 505 566		10 983 707
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	244	503		747
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	244	503		747
ACTIF IMMOBILISE	2 478 384	8 506 069		10 984 454

SAS BRESSE DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le bilan****Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 942	6 138		43 080
- Installations générales, agencements aménagements divers	142 628	59 896		202 524
- Matériel de transport	5 181	949		6 131
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	184 751	66 984		251 735
ACTIF IMMOBILISE	184 751	66 984		251 735

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 34 348 335 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 139 637	2 139 637	
Autres	31 767 344	31 767 344	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	441 355	208 618	232 737
Total	34 348 335	34 115 598	232 737
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - produits non facturés	281 225
Bresse dis - fae	82 198
Avoirs non encore parvenus	19 467
Intérêt courus sur comptes courants	464 954
Total	847 843

SAS BRESSE DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le bilan****Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 468 000,00 euros décomposé en 12 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	39,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	546 705	849 138		1 395 843
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	546 705	849 138		1 395 843
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		849 138		
Exceptionnelles				

SAS BRESSE DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 184 829 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	11 096 887	717 490	3 600 046	6 779 350
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	319 573			319 573
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	812 973	812 973		
Dettes fiscales et sociales	985 685	985 685		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 064 203	3 064 203		
Autres dettes (**)	109 422	109 422		
Produits constatés d'avance	796 086	647 716	114 765	33 605
Total	17 184 829	6 337 490	3 714 811	7 132 528
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 083 163			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Eau, électricité, gaz à payer	478
Charges locatives à payer	42 534
Entretien général à payer	410
Honoraires à payer	13 512
Publicité à payer	1 810
A2I - fnp	34 848
Intérêts courus sur emprunts	13 724
C.e.t. à payer	1 138
Taxe foncière à payer	640 229
Total	748 682

SAS BRESSE DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Credit ball mobilier d avance	1 410		
Location matériel d avance	380		
Charges locatives d avance	124 367		
Assurance d avance	178 173		
Honoraires d avance	137 025		
Total	441 355		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Loyers d avance	344 742		
Charges locatives d avance	130 718		
Loyers d avances bresse dis	36 899		
Chges locatives d avance bresse dis	86 752		
Droits d entrée d avance	195 177		
Loyers précaires d'avance	1 799		
Total	796 086		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	1 160 521		1 160 521
Etudes			
Prestations de services	3 332 393		3 332 393
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	4 492 914		4 492 914

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 464 954 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1991, la société SAS BRESSE DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

SAS BRESSE DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Autres informations****Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408265462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :
Rue de la république
69330 Meyzieu

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	194 600
Avals et cautions	194 600
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	53 178
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	247 778
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

SAS BRESSE DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Autres informations****Crédit-Bail**

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			180 000		180 000
Cumul exercices antérieurs			91 529		91 529
Dotations de l'exercice			36 000		36 000
Amortissements			127 529		127 529
Cumul exercices antérieurs			93 690		93 690
Exercice			36 267		36 267
Redevances payées			129 957		129 957
A un an au plus			36 267		36 267
A plus d'un an et cinq ans au plus			15 111		15 111
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			51 378		51 378
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 800		1 800
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			1 800		1 800
Montant pris en charge dans l'exercice			36 267		36 267



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

BRESSE DISTRIBUTION

SAS au capital de 468 000 €uros

Pôle Commercial Cap Emeraude

360 Avenue du Capitaine Dhonne – CS 80019

01006 BOURG EN BRESSE CEDEX

326 684 917 RCS BOURG EN BRESSE



ORIAL

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL

12-15 quai du Commerce
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

BUREAU

167 rue Charles Germain
69400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

ORIAL PARIS

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

11bis passage Dolsy
75017 Paris
Tél. 01 79 97 80 40



**ORIAL
PROVENCE**

EXPERTISE COMPTABLE
18 Route d'Orange
84600 Valréas
Tél. 04 90 35 05 97

Membre du réseau

www.orial.fr



S.A.S. au capital de 3 762 911 € - RCS Lyon 444 674 816

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables ainsi qu'à la CRCC des régions Lyon-Rhône et Paris.

Membre du groupe Oriol inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Auvergne Rhône-Alpes, Paris Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur ainsi qu'à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des régions Lyon-Rhône et Paris.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2024

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BRESSE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, sont présentes dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 8 janvier 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

M. BRION
Fondé de Pouvoirs

SAS BRESSE DISTRIBUTION

Comptes Annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1		1	1
Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 348	43 080	32 268	38 406
Autres immobilisations corporelles	628 085	208 655	419 431	480 277
Immobilisations corporelles en cours	10 280 272		10 280 272	1 774 705
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	747		747	244
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 984 454	251 735	10 732 719	2 293 632
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 139 637	355 354	1 784 283	729 673
Autres créances	31 767 344		31 767 344	15 339 671
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				19 500 000
Disponibilités	4 881 040		4 881 040	2 300 164
Charges constatées d'avance (3)	441 355		441 355	345 129
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 229 375	355 354	38 874 021	38 214 638
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	50 213 829	607 089	49 606 740	40 508 270
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			232 737	252 325



Bilan passif

	31/07/2024	31/07/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	468 000	468 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	46 800	46 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	28 744 033	904 387
Report à nouveau		-837 154
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 767 235	28 676 800
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 395 843	546 705
TOTAL CAPITAUX PROPRES	32 421 911	29 805 538
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 096 887	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	319 573	8 242 364
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		47 693
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	812 973	390 063
Dettes fiscales et sociales	985 685	460 622
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 064 203	603 479
Autres dettes	109 422	108 579
Produits constatés d'avance	796 086	849 932
TOTAL DETTES	17 184 829	10 702 732
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	49 606 740	40 508 270
(1) Dont à plus d'un an (a)	10 847 339	505 441
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 337 490	10 149 598
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/07/2024	31/07/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	4 492 914	5 365 584
Chiffre d'affaires net	4 492 914	5 365 584
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	846 166	797 858
Autres produits	46 942	46 811
Total I	5 386 022	6 210 254
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 743 122	4 082 882
Impôts, taxes et versements assimilés	630 681	653 739
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	66 984	70 260
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	355 354	389 507
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	110	4
Total II	2 796 250	5 196 391
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 589 772	1 013 862
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		1 501 664
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	464 954	332 126
Autres intérêts et produits assimilés (3)	377 690	327 838
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	842 644	2 161 627
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	211 746	13 932
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	211 746	13 932
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	630 898	2 147 695
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 220 670	3 161 557

Compte de résultat (suite)

	31/07/2024	31/07/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 493	6 919
Sur opérations en capital		33 999 768
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 493	34 006 687
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	12 807	2 301
Sur opérations en capital		10 339
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	849 138	546 705
Total charges exceptionnelles (VIII)	861 945	559 345
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-860 452	33 447 343
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	592 983	7 932 100
Total des produits (I+III+V+VII)	6 230 158	42 378 568
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 462 924	13 701 768
BENEFICE OU PERTE	1 767 235	28 676 800
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	36 267	36 267
- Redevances de crédit-bail immobilier		2 150 773
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	464 954	332 126
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS BRESSE DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024, dont le total est de 49 606 740 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 767 235 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 50 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1			1
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 348			75 348
- Installations générales, agencements aménagements divers	615 116			615 116
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 969			12 969
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 774 705	8 505 566		10 280 272
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 478 140	8 505 566		10 983 707
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	244	503		747
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	244	503		747
ACTIF IMMOBILISE	2 478 384	8 506 069		10 984 454



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 942	6 136		43 080
- Installations générales, agencements aménagements divers	142 628	59 896		202 524
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 181	949		6 131
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	184 751	66 984		251 735
ACTIF IMMOBILISE	184 751	66 984		251 735



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 34 348 335 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 139 637	2 139 637	
Autres	31 767 344	31 767 344	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	441 355	208 618	232 737
Total	34 348 335	34 115 598	232 737
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - produits non facturés	281 225
Bresse dis - fae	82 198
Avoirs non encore parvenus	19 467
Intérêt courus sur comptes courants	464 954
Total	847 843



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 468 000,00 euros décomposé en 12 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	39,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	546 705	849 138		1 395 843
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	546 705	849 138		1 395 843
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		849 138		



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 184 829 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11 096 887	717 490	3 600 046	6 779 350
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	319 573			319 573
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	812 973	812 973		
Dettes fiscales et sociales	985 685	985 685		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 064 203	3 064 203		
Autres dettes (**)	109 422	109 422		
Produits constatés d'avance	796 086	647 716	114 765	33 605
Total	17 184 829	6 337 490	3 714 811	7 132 528
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 083 163			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Eau, électricité, gaz à payer	478
Charges locatives à payer	42 534
Entretien général à payer	410
Honoraires à payer	13 512
Publicité à payer	1 810
A2I - fnp	34 848
Intérêts courus sur emprunts	13 724
C.e.t. à payer	1 138
Taxe foncière à payer	640 229
Total	748 682



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Credit bail mobilier d'avance	1 410		
Location matériel d'avance	380		
Charges locatives d'avance	124 367		
Assurance d'avance	178 173		
Honoraires d'avance	137 025		
Total	441 355		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Loyers d'avance	344 742		
Charges locatives d'avance	130 718		
Loyers d'avances bresse dis	36 899		
Chges locatives d'avance bresse dis	86 752		
Droits d'entrée d'avance	195 177		
Loyers précaires d'avance	1 799		
Total	796 086		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	1 160 521		1 160 521
Etudes			
Prestations de services	3 332 393		3 332 393
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	4 492 914		4 492 914

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 464 954 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1991, la société SAS BRESSE DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408265462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la république

69330 Meyzieu

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	194 600
Avals et cautions	194 600
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	53 178
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	247 778
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			180 000		180 000
Cumul exercices antérieurs			91 529		91 529
Dotations de l'exercice			36 000		36 000
Amortissements			127 529		127 529
Cumul exercices antérieurs			93 690		93 690
Exercice			36 267		36 267
Redevances payées			129 957		129 957
A un an au plus			36 267		36 267
A plus d'un an et cinq ans au plus			15 111		15 111
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			51 378		51 378
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 800		1 800
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			1 800		1 800
Montant pris en charge dans l'exercice			36 267		36 267